



Législature 2021-2026

Rapport du Conseil communal au sujet du postulat no 3 du groupe Pluriel-Plural concernant le transport des personnes âgées et à mobilité réduite dans la commune

Séance du 12 mars 2025

Introduction

Le 19 décembre 2023, le Conseil Général de la commune de Courtepin a accepté un postulat concernant la mise en place d'un service de transport local. Ce projet a été confié à la Commission Horizon, qui en est responsable, afin d'évaluer la pertinence de ce service pour la commune. Ce rapport présente l'état d'avancement de ce service expérimental, ainsi que les résultats obtenus durant le premier semestre d'essai (juillet à décembre 2024). Le postulat faisait référence à un service de transport proposé par la commune de Marly (voir règlement an annexe).

Contexte et objectifs du projet

Le service de transport a été conçu pour répondre aux besoins en mobilité des habitants de la commune, en particulier ceux qui rencontrent des difficultés à se déplacer. Les principaux bénéficiaires visés par ce service sont les retraités, mais le dispositif a également ouvert la possibilité aux personnes non retraitées ayant des besoins en mobilité.

Organisation et mise en place du service

L'essai a débuté en juillet 2024 avec des bénévoles retraités de la commune, qui utilisent leur propre véhicule pour assurer le transport des usagers. En contrepartie de leurs trajets, les bénévoles sont défrayés à hauteur de 70 centimes par kilomètre. Ce service est basé sur un contact direct entre les personnes ayant besoin du transport et les chauffeurs bénévoles, sans intermédiaire, ce qui permet une flexibilité dans l'organisation des trajets.

Bilan du premier semestre d'essai (juillet - décembre 2024)

Le bilan du premier semestre d'essai est plutôt réservé. En effet, la demande pour ce service est restée faible. L'une des raisons principales avancées pour expliquer cette faible utilisation est le manque de connaissance du service au sein de la population locale. Malgré des efforts pour promouvoir ce projet, l'information sur son existence semble encore insuffisante pour susciter une réelle demande.

Prolongation de l'essai et actions correctives

Face à ce bilan mitigé, les bénévoles ont accepté de prolonger l'essai jusqu'à l'été 2025, dans l'espoir d'augmenter l'utilisation du service. Afin de pallier le manque de visibilité, la Commission Horizon a pris des mesures pour relancer l'information auprès de la population. Un flyer séparé (annexe) a ainsi été diffusé lors de l'envoi du programme pour le premier semestre 2025, rappelant l'existence du service et incitant les habitants à en faire usage.

Conclusion et perspectives

Un bilan final sera réalisé après la seconde phase de test, qui se déroulera de janvier à juin 2025. Cette phase permettra de mesurer l'impact des actions de communication et d'évaluer la pérennité du service. Si la demande reste faible malgré ces efforts, il sera nécessaire de revoir les modalités de fonctionnement du service ou d'envisager d'autres solutions adaptées aux besoins de la population de Courtepin.

Une séance de coordination avec le service passe-partout du district du Lac sera initiée dans le courant du printemps afin de pouvoir trouver la meilleure solution possible pour notre commune.

Le service de transport proposé par les bénévoles reste une initiative importante pour la commune, et il conviendra de poursuivre les efforts pour en améliorer la visibilité et la fréquentation.

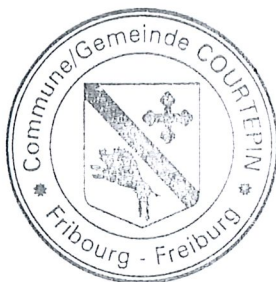
Le Conseil communal prie le Conseil général de prendre acte de la présente réponse à ce postulat. Celui-ci est ainsi liquidé.

Rapport validé par le Conseil communal lors de sa séance du 10 février 2025

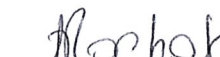
Au nom du Conseil communal

Le Syndic :


Martin Moosmann



La Secrétaire communale :


Anne Rochat